

Jusqu'à 75 % de baisse de chiffre d'affaires pour des commerçants

À Noidans-lès-Vesoul, les manifestations ont porté un rude coup aux commerçants, victimes collatérales d'une situation dont ils ne maîtrisent pas les leviers.

P. 9

ACHAT-VENTE OR
Monnaies - Bijoux cassés - Dentaire
 Pièces d'argent
 48 années d'expérience à votre service
IDEE CADEAU
 Offrez une pièce d'or pour Noël

VESOUL PHILATELIE
 9 rue du Breuil - VESOUL
 Voyez nos prix d'achat et comparez !
 Achat-vente monnaies de bourse et de collection or et argent
 (se munir d'une pièce d'identité)
 OUVERT du MARDI au VENDREDI (fermé le samedi)



La Presse de Vesoul

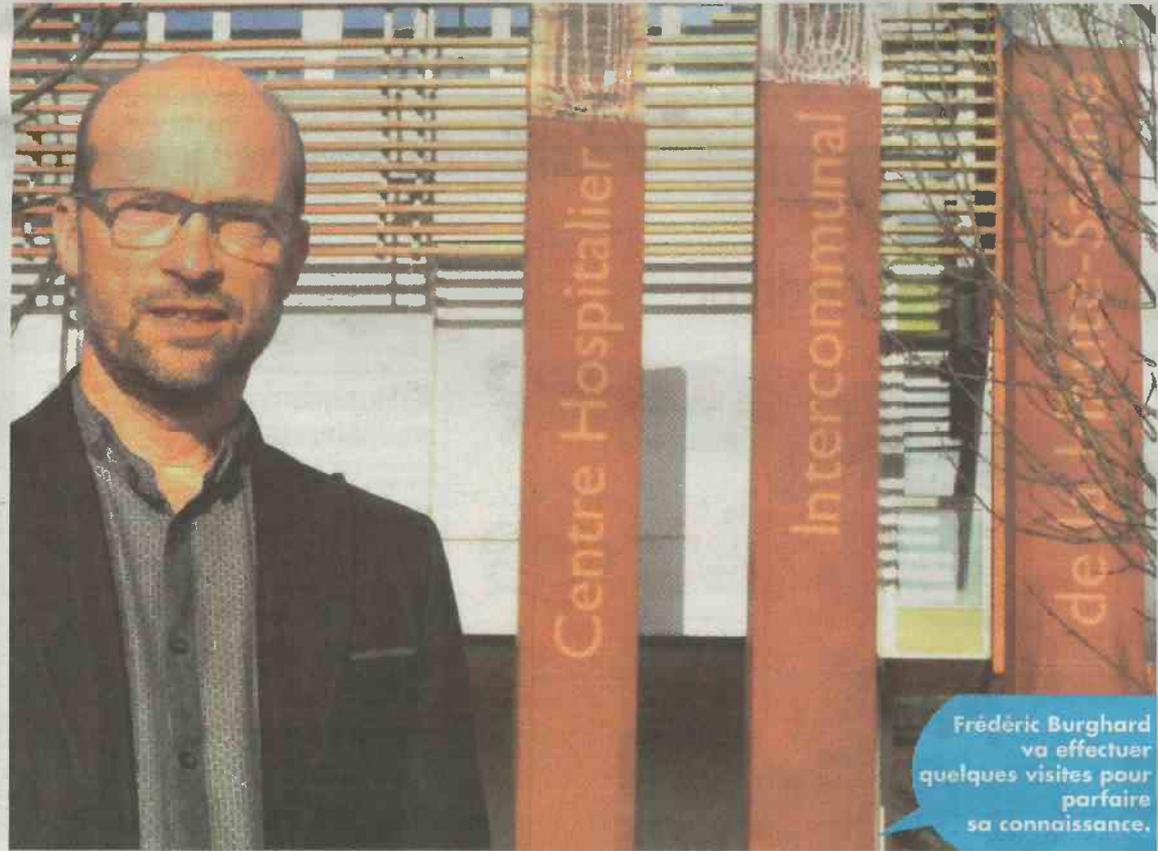
N° 1951 / Du jeudi 20 au mercredi 26 décembre 2018 / www.lapressedevesoul.com

1,50 €

Hôpital : ce que veut le nouveau président

SANTÉ. Infirmier de profession, Frédéric Burghard, maire et conseiller général de Luxeuil, a été élu à la tête du conseil de surveillance du Groupement Hospitalier de la Haute-Saône. Il succède au sénateur Alain Joyandet, élu depuis vingt-trois ans et à l'origine de la création du nouvel hôpital de Vesoul.

P. 10



PORTRAIT
Rencontre avec le Père Noël

P. 6

EDITION
Un livre sur Raze en dédicaces

P. 31



CYCLISME
Plus 11,86 % de licenciés

P. 28

RIOZ
Le 25^e carnaval en nocturne

P. 26

FAITS DIVERS
Voiture contre bus : un blessé grave

P. 14

OUVERT DIMANCHE 23 DÉCEMBRE

A GAGNER

LE NOËL des commerçants de Vesoul

UN SÉJOUR À DISNEYLAND PARIS

PLUS DE 10.000€ DE CADEAUX

DU 14 AU 20 DÉCEMBRE NOËL À VESOUL C'EST CADEAU



Burghard : « Ma candidature est apparue naturelle au regard de mon investissement »

Le maire de Luxeuil, infirmier de profession, est le nouveau président du conseil de surveillance du Groupement Hospitalier de la Haute-Saône.

Vingt-trois ans ! Presque un sacerdoce. « La santé, ça a été le dossier de ma vie publique », nous confiait, la semaine dernière, le sénateur Alain Joyandet, contraint de démissionner de ses fonctions de président du conseil de surveillance du Groupe hospitalier de la Haute-Saône. Le conseil constitutionnel a en effet déclaré « incompatible », le mandat de parlementaire avec la fonction de président du conseil de surveillance d'un groupe hospitalier.

Élu vendredi, son successeur est Frédéric Burghard, 50 ans, maire et conseiller départemental de Luxeuil, infirmier de profession. « Cette élection a été placée sous le signe de la concorde, préservant ainsi notre hôpital public des joutes politiciennes, ce qui est capital pour l'avenir. En effet, le maire de Luxeuil-Bains a reçu neuf des dix voix délibérantes représentant les collectivités territoriales et les patients (une abstention), lors d'un vote à bulletin secret. Ce qui démontre, s'il en était besoin, que les membres du conseil de surveillance ont reconnu ses qualités humaines et professionnelles, ainsi que son engagement d'élu de proximité », a souligné Alain Joyandet.

L'ancien maire de Vesoul dit avoir eu « la chance de travailler avec des délégués syndicaux successifs remarquables qui ont toujours su, sans rien lâcher de leurs revendications, privilégier l'intérêt général ». Pour lui, le conseil d'administration, devenu conseil de surveillance, a pu travailler dans l'union et donc obtenir presque toujours gain de cause dans ses demandes auprès de sa tutelle, l'État,

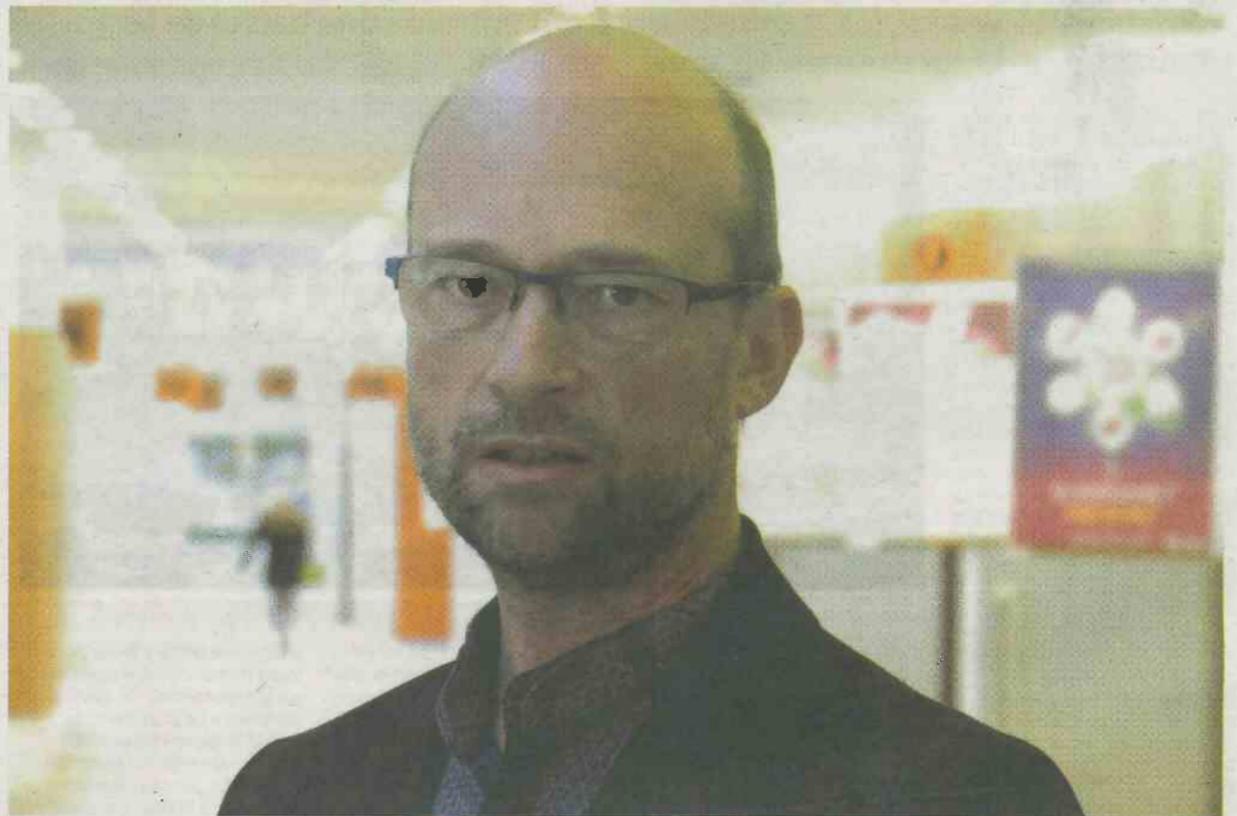
« Les relations avec les syndicats sont incontournables »

« bienveillante » à leur égard, tout particulièrement lorsque la décision a été prise de construire un hôpital neuf à Vesoul.

Au Sénat, rapporteur spécial de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale et du budget du ministère de la Santé, Alain Joyandet va « rester très mobilisé » et continuera à suivre « avec passion » les destinées du GH70.

L. P. : Comprenez-vous la polémique qui est née la semaine dernière avec l'intervention du président du Conseil départemental, relayée ensuite par les députés de la LREM, qui estimait que la présidence du conseil de surveillance devait revenir soit au maire de la ville qui dispose du plus grand site, soit au président du Conseil départemental en raison de ses compétences sanitaires et sociales ?

Frédéric Burghard : « Non, cette polémique est infondée tant sur le plan juridique que politique au regard de l'histoire de la construction du GH 70 depuis plus de vingt ans. Et c'est encore plus malvenu et inacceptable au moment même où le centre hospitalier de Gray se prépare à rejoindre le GH 70 pour créer un ensemble plus homogène et plus complémentaire. Je rappelle que le large ancrage territorial de notre établissement hospitalier est né de la fusion en 2002 entre le Centre Hospitalier intercommunal Lure-Luxeuil et le Centre Hospitalier de Vesoul. Et je veux saluer l'action déterminante de mon prédécesseur Alain Joyandet qui, inlassablement, a travaillé pour fortifier notre groupement hospitalier. Aujourd'hui, parce qu'il participe au financement des EHPAD notamment, le Département est légitime à présider le



Frédéric Burghard souhaite inscrire son action dans la durée.

Conseil de surveillance du GH 70. Je souligne d'ailleurs que personne ne lui a contesté cette légitimité. En revanche, rien ne confère au Département une légitimité plus grande que celle des autres acteurs, notamment celle des communes de Lure ou de Luxeuil-Bains. Et surtout, rien ne permet au président du Département de décider tout seul que les autres ne sont pas légitimes.

Je regrette donc que l'approche du président Krattinger, relayée de manière téléguidée par les deux députés LREM qui ne connaissent pas le dossier, ait été essentiellement animée par une motivation purement politique.

De mon côté, j'ai au contraire œuvré en sorte qu'aucune considération politique n'entre en ligne de compte dans cette élection qui intervient au sein d'une instance dont le seul ob-

jectif doit être de travailler à ce que l'offre en matière sanitaire et médico-sociale du département soit la meilleure possible. Ainsi, j'ai souhaité désigner comme vice-présidente Isabelle Arnould, conseillère départementale de Lure, issue de la majorité de gauche, et je la remercie encore d'avoir immédiatement accepté ma proposition. Étant moi-même conseiller départemental de la Haute-Saône, le binôme que nous formons permet au Département d'être particulièrement bien représenté dans la gouvernance du GH70. »

L. P. : Malgré cela, vous avez obtenu neuf voix sur dix. C'est presque un plébiscite ?

F. B. : « Au-delà du résultat du vote, c'est la reconnaissance de ma légitimité par les autres élus, les personnes qualifiées et par le représentant des usagers. Pour en avoir discuté directement avec les membres du conseil de

surveillance au sein duquel je siège depuis longtemps, qu'ils soient professionnels de santé ou délégués du personnel, je sais que ma candidature leur est apparue naturelle au regard de mon investissement ancien et sincère. Tous ont eu régulièrement la preuve que les enjeux sanitaires m'intéressent au plus haut point, que ce soit en tant qu'élu local ou en qualité d'infirmier. Ma profession me permet en effet d'avoir une connaissance, une compréhension, mais aussi une sensibilité toute particulière. »

L. P. : Dans un an, avec l'intégration de l'hôpital de Gray, une nouvelle élection sera organisée. Serez-vous candidat ?

F. B. : « En effet, la composition du Conseil de surveillance sera revue à l'horizon 2020, notamment pour tenir compte de l'arrivée du CH de Gray, mais aussi du renouvellement des représentants des communes et des intercommunalités. Je souhaiterais bien évidemment inscrire mon action dans la durée, mais le temps viendra de vérifier si j'ai correctement assumé la mission de président du conseil de surveillance du GH 70. Je rappelle sur ce point que cette mission est effectuée à titre bénévole, car le président a principalement un rôle d'animation du conseil de surveillance, aux côtés du directeur du GH 70 qui est la pièce maîtresse du dispositif de direction. »

L. P. : Avez-vous prévu de rencontrer les différents syndicats ?

F. B. : « Je vais solliciter le directeur pour effectuer un tour d'horizon des sujets d'actualité et quelques visites pour parfaire ma connaissance de nos établissements. Les relations avec les syndicats sont évidemment incontournables, car ils représentent les agents auxquels nous devons, par leur professionnalisme et leur adaptabilité, la réussite des défis récents : organisation multisites, nouvel hôpital, intégration des EHPAD, etc. »

L. P. : Comment sont vos relations avec le directeur Pascal Mathis ?

F. B. : « Elles sont bonnes et marquées par la franchise. Nous avons la chance d'avoir un directeur très impliqué et professionnel, totalement à la hauteur de la tâche complexe qui lui est confiée. »

L. P. : La rumeur l'annonce sur le départ pour un poste plus important... Info ou intox ?

F. B. : « Intox. Pascal Mathis s'apprête à accepter le renouvellement de son contrat. Je pense que les évolutions successives dans la construction progressive du GH 70 lui ont procuré des perspectives d'évolution intéressantes professionnellement et humainement. Je le sais toujours aussi motivé et investi au moment de prendre la direction du CH de Gray. »

L. P. : Quels sont les dossiers que vous avez à traiter prioritairement ?

F. B. : « Au travers de l'arrivée prochaine du CH de Gray, l'enjeu le plus important est de privilégier une organisation sanitaire qui repose sur l'ensemble du territoire départemental, dans un souci d'équité et d'homogénéité de l'offre de soins. Il en va de la qualité des soins pour les Haut-Saônois, mais aussi de l'attractivité de notre territoire pour tous les professionnels de santé. »



Alain Joyandet, Frédéric Burghard et le docteur Marsigny, lors de l'élection, vendredi.